

Extrait du Site des sections syndicales du SNCS-FSU

<http://sections.sncs.fr/spip.php?article3413>

# 17 mars 2016 - Manifestation 13h Pl. J. D'Arc - Toulouse

- Sud-Ouest - Midi-Pyrénées - Actualités -

## **Description**

Date de mise en ligne : mardi 15 mars 2016

MANIFESTATION - ETUDIANTS & PERSONNELS

JEUDI 17 MARS 13h - Place Jeanne d'Arc

+

AG DES PERSONNELS (Université & EPST)

MARDI 22 MARS 12h15 - Amphi Maxwell Bât 3TP2 - UFR  
**Site des sections syndicales du SNCS-FSU**

---

A l'appel de l'intersyndicale du campus Paul Sabatier : CGT (FERC SUP, SNTRS), FSU (SNESUP-SNCS-SNASUB), SNPREEES-FO, SOLIDAIRES (SUD éducation, SUD Recherche), UNSA

## **RIFSEEP, Loi « travail », Se mobiliser jusqu'au retrait !**

Mercredi 8 mars, environ 200 personnels du campus Paul Sabatier se sont réunis en assemblée générale à l'appel des syndicats de personnels de l'UT3 et de la recherche. Ils se sont positionnés pour :

- ▶ Le retrait de la RIFSEEP et demander à la Présidence ainsi qu'à la Délégation Régionale du CNRS de ne pas l'appliquer
- ▶ Le retrait de la loi « travail »

Le lendemain, jeudi 9 mars, 20 000 jeunes, salariés du privé et du public, avec ou sans emplois, battaient le pavé toulousain pour dénoncer la politique du gouvernement.

Sous la pression, le gouvernement Valls-Hollande fait semblant de vouloir infléchir son projet de loi. Mais le compte n'y est pas. Les quelques mesures scandaleuses qui ont été retirées ou assouplies ne pourront cacher l'importance de l'agression que constitue la loi « travail » contre la grande majorité de la population. En effet, le coeur du projet est maintenu. L'esprit initial de la « Loi travail » persiste au travers de l'abandon de la « hiérarchie des normes » : aujourd'hui, un accord d'entreprise ou de branche ne peut être moins favorable au salarié que le code du travail. Si la loi « travail » est appliquée, un accord local pourra primer sur le code du travail et c'est le cadre collectif de protection des salariés qui vole en éclat. C'est la porte ouverte à tous les chantages dans l'entreprise où la toute-puissance du patron s'imposera aux salariés : baisse des salaires, augmentation du temps de travail,... Ce projet de loi n'est ni amendable, ni négociable. Il doit être retiré.

Dans la fonction publique, les mêmes logiques sont à l'oeuvre. La RIFSEEP, le nouveau régime indemnitaire pour les primes, est une attaque contre les statuts des fonctionnaires. Les primes ne seront plus liées à notre grade mais à notre fonction et au bon vouloir de nos supérieurs hiérarchiques directs. Là aussi, les réformes tentent d'individualiser les droits des salariés. En n'imposant plus collectivement un rapport de force mais en négociant individuellement notre salaire, la situation va se dégrader pour l'ensemble des personnels.

Les étudiants du campus Paul Sabatier appellent à une assemblée générale mercredi 16 mars 2016 à midi pour construire la mobilisation contre le projet de loi « travail ». A leurs côtés, comme aux côtés des salariés des autres secteurs professionnels, nous devons amplifier la mobilisation. Pour cela, nous appelons les personnels du campus (université et EPST) à manifester jeudi 17 mars, à participer à l'assemblée générale du campus mardi 22 mars et à préparer une journée massive de grève interprofessionnelle le jeudi 31 mars.

MANIFESTATION - ETUDIANTS & PERSONNELS

JEUDI 17 MARS 13h - Place Jeanne d'Arc

+

AG DES PERSONNELS (Université & EPST)

MARDI 22 MARS 12h15 - Amphi Maxwell Bât 3TP2 - UT3

[Voir aussi l'appel intersyndical départemental](#)

